



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

AVEC NOUS, DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX

Élections du 4 décembre 2014



CAP des ministres plénipotentiaires 2014-2018

La commission administrative paritaire des ministres plénipotentiaires a le mérite d'exister, mais n'est toujours pas et ne sera sans doute jamais une CAP comme les autres, en particulier parce l'administration n'est pas tenue de consulter les représentants du personnel sur les avancements.

Cependant, cette CAP, instituée en 2003 suite à une action précontentieuse du syndicat CFDT-MAE, offre à vos représentants élus la possibilité de dialoguer avec l'administration :

- ◆ sur la **situation du corps**, pour ce qui est du statut, de l'évolution des effectifs, des ratios de promotion interne et du pyramidage
- ◆ sur **vos préoccupations** pour ce qui est de la mobilité et des débouchés à l'extérieur, de la carte du réseau diplomatique, consulaire, culturel et de coopération, des réformes du MAEDI, du dispositif de fin d'activité...
- ◆ la CAP peut aussi être réunie en **formation disciplinaire**.

Pourquoi voter CFDT ?

- ◆ Parce que la composition de la liste des candidats présentés par la CFDT vise à représenter **toutes les origines statutaires**, anciens élèves de l'ENA, agents du cadre d'Orient et anciens agents des corps A-type ayant bénéficié de la promotion interne.
- ◆ Parce que vos élus militent pour **l'égalité professionnelle** et soutiennent les initiatives en faveur de la **parité hommes/femmes**.
- ◆ Parce que l'élargissement de la vocation d'ambassadeur à tous les conseillers des affaires étrangères **ne doit pas avoir pour effet d'accentuer l'arbitraire et l'opacité des critères**. La CFDT, qui



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

dispose d'un **savoir-faire reconnu en matière contentieuse**, n'hésitera pas à contester des décrets de nomination de chefs de poste qui violeraient le droit.

- ◆ Parce que les élus CFDT et l'ensemble du syndicat CFDT-MAE s'engagent à peser sur la **réforme de l'encadrement supérieur** - rému-

neration au mérite, extension de l'évaluation à 360° - et à intervenir dans les débats qui touchent à **l'avenir du ministère**, en recueillant vos avis et vos réactions et en assurant la plus large circulation des idées. La CFDT demande que l'administration s'engage dans une **vision prospective sur 10 à 15 ans**, notamment sur les postes de débou-

ché, sur les métiers à investir davantage (poste de COCAC ou dans le domaine économique...), sur la manière d'exercer le métier de diplomate (mobilité en cours de carrière notamment), bref pour servir les **priorités renouvelées de la « diplomatie globale »** et pour prendre en compte le redimensionnement du réseau.

Aujourd'hui, face aux défis posés par la modernisation de l'État, aux menaces qui pèsent sur notre ministère et sur le métier de diplomate, alors même que **vos responsabilités s'accroissent dans un contexte budgétaire toujours plus tendu**, l'encadrement supérieur du ministère des Affaires étrangères et du Développement international a besoin d'un syndicat non corporatiste, constructif et combatif à la fois, à la représentativité incontestable au sein du Département et disposant de relais dans toute la Fonction publique.

Plus la CFDT a de voix et de sièges dans les instances de dialogue social, plus elle est légitime dans les revendications qu'elle porte et plus elle a de moyens d'agir



**AVEC NOUS,
DONNEZ DE LA VOIX
À VOTRE VOIX**



**N'oubliez pas !
Votez par correspondance
que vous soyez à l'étranger ou à la centrale**